

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1244 portant interdiction de séjour dans le Cercle de Djibouti.

n° 1244

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 octobre 1963

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1963

Date du numéro
31 octobre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le Cercle de Djibouti est interdit pendant un, deux, trois et cinq ans aux nommés : Soultan Sougueh Mead. Somali Issa Oroné, né vers 1939 à Ali-Sabieh, fils de Sougueh Méad et de Adjébo Djama. — Condamné le 8 avril 1963 à un an d'emprisonnement et un an d'interdiction de séjour pour vol, par le Tribunal Correctionnel. Mohamed Abdillahi Kamil, Somali Issa mamassan, né vers 1945 à Djibouti, fils de Abdillahi Kamil et de Hawa Djama. — Condamné le 16 mai 1963 par le Tribunal Correctionnel à un an d'emprisonnement et un an d'interdiction de séjour. Ali Madar Elabeh, Somali Issa Saad Moussa, né vers 1937 à Djibouti, fils de Madar Elabeh et de Amina Farah. — Condamné le 17 avril 1963 par le Tribunal Correctionnel à un an d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol. Ali Boulaleh Moussa, Somali Issa Odahgob rer Guédi, né vers 1912 à Goubetto (C.E.S.), fils de Boulaleh Moussa et de Roho Barreh. — Condamné le 17 août 1963 par le Tribunal Correctionnel à un an d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol et rupture de ban. Ali Hassan Haddi, Arabe Chami, né vers 1935 à Djibouti, fils de Hassan Haddi et de Fatma Aden. — Condamné le 19 septembre 1963 par le Tribunal Correctionnel à un an d'emprisonnement et deux ans d'interdiction de séjour pour vol. Noël Georges, Somali Darod Doulbahanté, né vers 1937 à Djibouti, fils de Noël Abdi et de Antoinette Louis. — Condamné le 8 août 1963 à un an de prison et deux ans d'interdiction de séjour pour coups et blessures volontaires. Alr Abdi Hilin, Somali Issa mamassan. né vers 1938 à Holi-Holl, fils de Abdi Hilin et de Bouho Ahmed. — Condamné le 16 septembre 1963 par le Tribunal Correctionnel à deux mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction de séjour pour vol. Abdoulrahman Bashenfar Baoudéd, Arabe, né vers 1938 à Oudéda (Yémen), fils de Bashenfar Baouded et de Kaltoum Djama. — Condamné le 30 septembre 1963 par le Tribunal Correctionnel à deux mois d'emprisonnement et trois ans d'interdiction de séjour pour vagabondage et défaut d'autorisation de séjour. Idris Moussa Saleh, Soudanaïs, né vers 1945 à Djibouti, fils de Moussa Saleh et de Mariam Farid. — Condamné le 3 août 1963 par le Tribunal Correctionnel à dix-huit mois d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol. Abdillahi Loita Obsieh, Issa Walaldon, né vers 1945 à Djibouti, fils de Loita Obsieh et de Ida Amareh. — Condamné le 27 août 1963 par le Tribunal Correctionnel à un an de prison et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol.